

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



143984

Déclaration de Maladie : N° P19- 0008114

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03631 Société :
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : EL JADID ABDELKAZIZ Date de naissance : 30-06-1960
Adresse :
Tél. : Total des frais engagés : 116 + 85,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. EL OUAZZANI ILHAM
Médecine Générale
Lotissement Riad Sofia RDC
N°73 INIM 5 GH5 - Linaafa
20230 - Casablanca
Tél: 05 22 65 15 19

Date de consultation : 31/12/2022
Nom et prénom du malade : EL JADID Othmane Age:
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☒ Enfant
Nature de la maladie : affection ORL + Neuro
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 02/01/2023
Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31 DEC 2022		9	150	Dr. EL OUAZZANI HAM Médecine Générale Lotissement Riad Sofia RDC N°73 IMM 5 GH5 - Lissasfa 20230 - Casablanca Tél: 05 22 65 12 19

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE TOUATI Dr. Mar... Tél: 05 22 65 12 19 INPE 05 22 65 12 19	31-12-22	89,80
	31-12-22	67,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PHARMACIE TOUATI Dr. Mar... Tél: 05 22 65 12 19 INPE 05 22 65 12 19			

AUXILIAIRES MEDICAUX

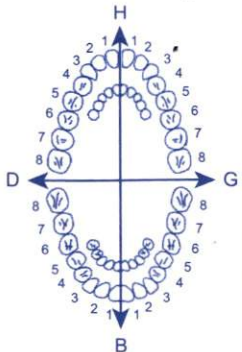
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées		Nature des Soins	Coefficient			
					COEFFICIENT DES TRAVAUX		
						MONTANTS DES SOINS	
						DEBUT D'EXECUTION	
						FIN D'EXECUTION	

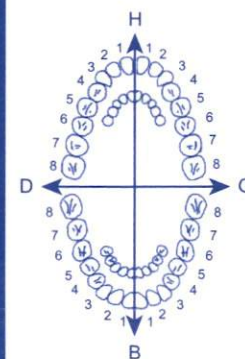
O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H	
25533412	21433552	
00000000	00000000	
D		G
00000000	00000000	
35533411	11433553	
	B	

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. EL OUAZZANI
Médecine Générale
Lotissement Riad Sofia
N°73 IMM 5 GH5 - Lissasfa
20230 - Casablanca
Tél: 05 22 65 1

ORDONNANCE

, Le 31. 12. 2022

EL JADID OTHmane

- HEC pommade



10,10

1 appl x 3j

57,00 - Dicynone 500 cp

1 cp



2 pos
2 pos

67,10



Dr. EL OUAZZANI ILHAM
Médecine Générale
Lotissement Riad Sofia RDC
N°73 IMM 5 GH5 - Lissasfa
20230 - Casablanca
Tél: 05 22 65 12 19

57100



P.P.V. : 10,10 DH

متناور الأطفال



Docteur ILham EL OUAZZANI

Lauréate de la Faculté
de Médecine et Pharmacie Hassan II
Casablanca

الطبيب العام
Médecine Générale

الدكتورة إلهام الوزاني

خريجة كلية الطب
و الصيدلة الحسن الثاني
الدار البيضاء

Casablanca Le :

31 DEC 2022

الدار البيضاء في

PPV (DH) :

47,00

40,00



EL ABID

OTHmane

S.V

predni 20

3cp ;

le matin

→ 03j.

2. Vitanevil

fit

S.V

28,80

PPV
LOT
PER

28,80

1cp

3x ;

2pr

repas.

3. febrex

sach

S.V

1sach

3x ;

2pr

repas

PHARMED
LOT : 3583
UT.AV: 11-25
PPV: 21DH00

21,00

89,80

Dr. EL OUAZZANI ILHAM
Médecine Générale
Lotissement Riade Sofia RDC
N°73 IMM 5 GH 5, Lissasfa
20230 - Casablanca
Tél: 05 22 65 12 19